

RCP régionale sarcome Procédure organisationnelle DCC

Procédure organisationnelle pour l'utilisation du **dossier communicant de cancérologie (DCC)** au sein de la RCP régionale sarcome.

La RCP régionale sarcome a lieu **le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} jeudi à 08h30 et le 2^{ème} jeudi du mois à 09h30**, par visioconférence.

Médecin responsable : Professeur François GOUIN - 02 40 08 48 50

1- Inscription des DCC

Les dossiers doivent être inscrits via le DCC au plus tard le mardi à 17h00. Le médecin qui souhaite présenter un dossier :

- Crée le DCC¹ à partir du site sécurisé www.onco-paysdelaloire.com > accès DCC².
- Complète les CR clinique et anapath constitutifs de la fiche RCP sarcome
- Inscrit le dossier à la RCP

NB : un guide utilisateur est disponible sur la page d'accueil du site sécurisé www.oncopaysdelaloire.com > accès DCC

2- - Inscription pour la connexion de visioconférence

Signaler l'inscription pour la connexion au plus tard le mardi, par messagerie à anita.guilmard@oncopl.com

3- - Déroulement de la RCP

Pour tout problème de connexion contacter le : 02 98 100 800

- Le médecin ayant inscrit le DCC présente le dossier
- Le médecin responsable enregistre la décision. Celle-ci est ensuite accessible directement depuis le DCC

¹ L'ouverture du DCC est soumise au consentement signé du patient. Son recueil est possible avant ou après la RCP. Le document de consentement est accessible www.onco-paysdelaloire.com > document DCC à télécharger

² Un identifiant et un mot de passe personnels sont nécessaires pour accéder au DCC. Pour toute demande initiale de mot de passe, remplir le formulaire en ligne www.onco-paysdelaloire.com > document DCC à télécharger.
En cas de perte ou d'oubli de l'identifiant/mot de passe, contact@oncopaysdelaloire.asso.fr